

RÉVOLUTION ET SOCIALISME EN TUNISIE ET EN ALGÉRIE

La Tunisie et l'Algérie ont ceci en commun, pour notre propos, que la lutte pour l'indépendance y a été comprise comme le prélude à une vaste entreprise de réorganisation des structures socio-économiques, d'inspiration socialiste. C'est le socialisme qui donne un contenu à l'idée-force de la révolution; c'est dans un cadre socialiste que les jeunes Etats ont décidé, officiellement, de se construire. Sans doute, d'Alger à Tunis, ces socialismes présentent-ils à côté d'analogies fondamentales, de profondes différences, tant de méthodes que de buts et de résultats. Mais la confrontation en est instructive, dans la mesure où, comme nous le pensons, des choix politiques hétérogènes correspondent, de façon très cohérente, à la variation des circonstances historiques de l'indépendance, et à la diversité des couches sociales qui en ont été les principaux artisans ici et là. Et c'est, de même, la considération de l'ensemble social tunisien ou algérien, joint au fonds culturel arabo-islamique, qui permet de comprendre la distance qui sépare le socialisme maghrébin au socialisme traditionnel, d'inspiration marxiste.

*
**

En Tunisie, pour qui veut connaître l'idéologie politique sous ses aspects doctrinaux, aussi bien que pour qui veut s'informer de l'élaboration concrète de la politique, ou être averti des réactions de l'opinion publique, il n'est pas de meilleure source de référence que les déclarations même du Chef de l'Etat. Cela, non pas seulement parce que le président Bourguiba est prodigue de sa parole en toutes occasions mais parce qu'il semble avoir fait de son grand talent oratoire une véritable méthode d'éducation civique, populaire, sensible à l'audience immédiate, prompt au dialogue, attentive à son retentissement. A travers la collection des discours de son président, s'élabore une véritable histoire de la prise de conscience nationale et politique du peuple tunisien. Nous en dégagerons ici quelques étapes et quelques thèmes fondamentaux.

A vrai dire, révolution et socialisme ne semblent pas avoir été, au début tout au moins, les concepts clés de la doctrine Bourguibiste. On ne s'en étonnera guère. Qui dit révolution dit bouleversement et brisure; Bourguiba est, par tempérament, un réformateur et un conciliateur. Qui dit socialisme conçoit, d'une part, des options précises en matière de production, de propriété et de répartition. Qui dit socialisme admet, d'autre part et surtout,

que les déterminismes économiques soient considérés comme prédominants dans le processus du changement social; or, plus qu'à la nécessité des lois économiques, le leader tunisien est sensible à la force de motivations psychologiques et des idées morales. Enfin, les circonstances même de l'indépendance, obtenue par étapes, à la faveur de négociations patientes, ont fait que, dans les premières années de la république tunisienne, c'est la consolidation de cette indépendance, autrement dit la récupération des gages politiques ou stratégiques encore détenus par les autorités françaises, qui est apparue comme l'objectif prioritaire.

Jusque vers 1960 environ, le thème du Combat pour la libération apparaît donc, dans les discours du « Combat suprême », comme le ferment du patriotisme populaire. Et il est significatif que ce combat soit mené au nom d'une revendication *éthique*, et non pas économique. Ce qui est en cause c'est la dignité de l'homme, c'est-à-dire son universalité, « la dignité étant le privilège de tout le genre humain » : si « le régime colonial est insupportable », c'est « parce qu'il porte atteinte à la dignité des individus en tant qu'hommes et de la nation en tant que telle. L'homme ne peut souffrir sans révolte de voir sa dignité bafouée et sa volonté contrainte... Alors il réagit et accepte les plus grands sacrifices, y compris celui de sa vie » (5 février 1960).

Cet objectif unique de la libération nationale a pour contrepartie le peu d'intérêt qu'accorde le président tunisien aux doctrines politiques. « Je ne suis pas l'homme des doctrines », affirme-t-il le 20 septembre 1956, et « n'éprouve nullement le besoin d'en avoir une ». La réalité est mouvante, « rebelle aux systèmes », la politique doit être une confrontation directe de l'action avec cette réalité. De cette réalité, le chef du Néo-Destour est trop averti, dès cette date, pour négliger le potentiel de revendications sociales qu'amène généralement avec elle l'indépendance politique; mais pour la rénovation des structures économiques et sociales, il considère comme plus nocives que bénéfiques les séductions des doctrines anticapitalistes : « Certaines idéologies prétendent que le capital est le produit d'un vol; en considérant la chose de façon plus réaliste, je pense qu'il est plutôt la conséquence d'une privation; un homme se prive pour accumuler de l'argent et constitue ainsi peu à peu un capital. Faire croire aux masses que les capitalistes sont tous des exploiters malhonnêtes conduirait à semer la haine et le désordre. C'est un fait que l'ouvrier ne peut produire sans le secours du capital » (20 septembre 1956). Sans doute, le président ajoute-t-il aussitôt que le régime de la propriété privée doit être soumis aux exigences de l'intérêt général, et que la tâche du gouvernement sera « de combattre les injustices sociales et de rechercher une répartition plus équitable des richesses nationales ». Il n'en est pas moins clair que, si le choix fondamental est celui d'une plus grande justice, la méthode de l'action publique, pour atteindre ce but, se veut empirique, et que le cadre de cette action est celui d'un réformisme non-révolutionnaire.

Réformisme et empirisme auxquels le président Bourguiba demeurera fidèle, en dépit des circonstances et du jacobinisme de certains milieux politiques de son entourage. Prononçant, le 30 juin 1964, le discours de

clôture de l'année universitaire devant les professeurs de l'Université de Tunis, le président stigmatise une fois de plus les « conceptions doctrinales fossilisées ». Les idéologies, dans la mesure du moins où elles exacerbent les contradictions, ont de moins en moins de raison d'être, car les « différences entre bloc capitaliste et bloc socialiste... s'estompent de jour en jour devant les exigences de la réalité », celui-là ne rejetant plus le dirigisme économique ni même la planification, celui-ci « faisant la part de l'homme » dans les voies nouvelles où il s'engage. Plus que jamais donc, les décisions propres à bouleverser les structures économiques doivent être soigneusement évaluées dans leur opportunité et leur efficacité, en fonction de chaque cas particulier, examiné « dans son contexte propre », « en évitant de prendre des mesures systématiques ». S'agit-il, par exemple, de nationalisation ? « En Tunisie, nous savons résister aux généralisations faciles... Nous pesons minutieusement les avantages et inconvénients de l'opération; nous ne la décidons qu'après avoir acquis la conviction qu'elle est utile ». Paroles qui, touchant l'œuvre de construction d'une société nouvelle, invitent essentiellement à la mesure, à la prudence. Paroles d'autant plus significatives qu'elles ont été prononcées lors d'une circonstance assez solennelle : le discours d'ouverture du VII^e congrès du Néo-Destour à Bizerte (19 octobre 1964), ce congrès où le parti destourien avait précisément inscrit à son programme de changer son appellation en celle de « Parti socialiste tunisien ».

De cette prudence constamment réaffirmée, et qui est bien un maître mot du bourguibisme, on aurait tort de conclure à de la faiblesse ou à quelque goût de la temporisation. La préférence pour les solutions concilia-trices n'exclut pas, si nécessaire, les mesures radicales. Tout au moins est-il parfois annoncé que l'Etat pourrait y avoir recours. Dans le même discours de Bizerte, le président Bourguiba affirmait : « Je l'ai dit un jour : je n'hésiterai devant aucune décision si elle devait augmenter les richesses et améliorer le sort des déshérités. Si le relèvement de la nation exigeait, par exemple, que les capitalistes soient pendus, rien ni personne ne pourrait s'y opposer ». L'orateur ajoutait aussitôt, il est vrai : « mais il n'en est rien ». Cette précision rassurante n'était pas seulement une boutade. Il convient d'y voir une expression de ce qui, dans la conception bourguibiste de l'art de gouverner, a toujours rattaché la politique à l'éthique et à une psychologie de la « nature humaine » : la conviction — héritée à la fois du Siècle des Lumières et du rationalisme officiel de la III^e république — que les hommes peuvent être *éclairés* sur leurs intérêts véritables, que ces intérêts ne s'opposent pas, fondamentalement, aux impératifs de la volonté générale et que, par conséquent le devoir de l'homme d'Etat est de persuader avant de contraindre. Le 20 novembre 1964, devant l'Assemblée nationale, le président de la République tunisienne exprimait en termes élevés cet optimisme rationaliste : « Nous accordons le préjugé favorable à l'être humain; nous croyons en sa perfectibilité; c'est pour cela que nous commençons par expliquer à tous les citoyens leurs devoirs, nous tâchons de les convaincre dans l'espoir de les amener à une saine conception de leurs obligations. Nous y arrivons pour la majorité des cas ».

*
**

A vrai dire, ces attitudes, fondements pratiques permanents du bourguibisme, sont connues. Les rappeler, toutefois, c'est déjà donner la clé de quelques-uns des principes du socialisme tunisien.

Ce socialisme, on peut dire que la doctrine s'en est constituée tout autant en réaction contre le marxisme que dans son héritage. Et l'on peut même se demander si le président Bourguiba accepterait de reconnaître quelque dette que ce soit envers Marx. Les deux socialismes, en tout cas, divergent sur des points essentiels.

C'est ainsi que la théorie de la lutte des classes est inconciliable avec ce « préjugé favorable » que, confiant dans la force de la persuasion, l'homme d'Etat tunisien veut bien accorder à quiconque. De fait, la lutte des classes à toujours été dénoncée par lui comme une hérésie sociale dangereuse. Et il est à noter que, sur ce point, la position du président Bourguiba et la doctrine de Marx sont également cohérentes. Rappelons celle-ci pour mieux comprendre l'originalité de celle-là.

Marx pense qu'une classe, dans ses réactions collectives, ne peut manquer d'être déterminée par les intérêts qui la font exister en tant que classe, et sans la défense desquels elle se nierait elle-même. Les classes existent parce qu'elles sont antagonistes; leur lutte est l'expression de leur être même. A l'intérieur d'une classe, les réactions individuelles ne peuvent être expressives de la classe tout entière : un ouvrier peut ne pas être conscient de son aliénation, il n'en reste pas moins que le prolétariat est aliéné; un patron peut être généreux au point d'aller contre ses intérêts, mais le patronat en tant que tel demeure l'obstacle à la libération prolétarienne. Ce ne sont donc pas les mentalités qu'il faut changer tout d'abord, mais les structures des rapports de production. Ces structures sont conflictuelles dans leur essence : la lutte des classes est l'expression historique de leur conflit.

Le président Bourguiba croit au contraire que l'appartenance de classe n'enferme pas les hommes dans des types définis de comportements sociaux. Sans doute, il reconnaît « qu'il y a des exploiters, que certains bourgeois fortunés ont tendance à exploiter le travail d'autrui »; mais il pense « qu'on peut les changer par un effort d'éducation qui leur ferait saisir l'intérêt collectif » (19 octobre 1964). Dès lors que ce crédit de civisme doit être accordé, par principe ou par méthode, à la bourgeoisie propriétaire des moyens de production, il va de soi que la responsabilité des antagonismes doit retomber sur ceux qui les attisent, dans le but de conquérir au profit d'une catégorie sociale, des avantages prématurés qui se retournent en fin de compte contre l'intérêt général de la nation.

Ainsi en est-il des syndicats lorsque, insuffisamment conscients de leur fonction véritable, ils invitent à des « grèves négatives » (29 janvier 1959), ou même à la grève générale « qui paralyse la vie de la nation » et ne peut être qualifiée que de « sabotage » (31 juillet 1965). Le socialisme tunisien, dont le but est la réconciliation des classes, et non pas l'élimination de l'une d'entre elles, « n'a rien de commun avec tel ou tel système qui cultive la

haine du bourgeois et se livre à une continuelle surenchère démagogique » (19 octobre 1964).

Ce qui est postulé, en d'autres termes, c'est la possibilité d'une harmonie durable entre les intérêts du patronat et ceux de la classe salariée. Et, puisque c'est d'ordinaire cette dernière classe qui se porte partie civile contre l'autre, c'est à elle aussi qu'il appartient de faire taire ses griefs. La réconciliation ne peut pas venir seulement d'une générosité patronale, mais aussi d'un effort de tolérance et de patience qui est réclamé aux travailleurs : « De même que celui qu'on appelle bourgeois doit considérer les ouvriers comme des associés directement intéressés à la marche de l'entreprise, de même l'ouvrier doit abandonner cette mentalité « prolétarienne » d'hostilité systématique qui lui fait considérer le patron comme son ennemi naturel. Tous deux *doivent se défaire de leurs réflexes de classe* (1) et comprendre que leur intérêt est de travailler ensemble... » (19 octobre 1964).

De cette apologie de la réconciliation des classes, on a parfois tiré argument pour réduire le bourguibisme à un réformisme d'allure quelque peu paternaliste, qui, sous couvert de la planification de la production, de la multiplication des avantages sociaux, et de l'intervention autoritaire de l'Etat dans la répartition des fruits du travail, viserait en fait au maintien des structures du capitalisme économique, en d'autres termes à la sauvegarde de la propriété bourgeoise. C'est là, pensons-nous, mal comprendre l'intention véritable du président Bourguiba.

Faire de Bourguiba l'avocat de la bourgeoisie, c'est en effet, méconnaître non seulement la popularité de l'homme d'Etat tunisien, l'influence réelle de sa parole sur toutes les couches de la population, mais encore la *nécessité* de cette popularité pour la poursuite durable de son œuvre. Il suffit d'avoir vécu quelques temps en Tunisie, écouté les discours hebdomadaires du chef de l'Etat, et, à l'occasion de ces discours, prêté l'oreille aux réactions de l'homme de la rue, pour se rendre compte que, même dans les aspects où elle est la moins aisément comprise et suivie — nous songeons par exemple à la question du Ramadan — la politique du président Bourguiba ne cesse jamais de vouloir être le résultat d'un dialogue direct avec le peuple. Rien n'est plus éloigné du tempérament du leader tunisien que la solitude hautaine des chefs charismatiques. Dans ce pays où la gestation de la politique est tellement proche de son expression oratoire, fut-il d'ailleurs jamais plus remarquable tribun populaire que l'actuel dirigeant, animateur de toutes les luttes passées ? Dans ce pays, au surplus, où le goût de la discussion publique et de la confrontation entretiennent une conscience civique très vive dans les couches sociales les plus humbles, il est douteux qu'une politique puisse se poursuivre de façon durable sans un minimum de caution populaire. Le président Bourguiba le sait mieux que quiconque. Et il nous paraît hors de doute que, s'il lui fallait choisir entre le maintien de son prestige auprès du peuple et le sacrifice des classes possédantes, il ne balancerait pas une seconde.

(1) Souligné par nous.

L'explication la plus profonde du refus des luttes de classes, nous la trouverions peut-être dans un sentiment très vivement ressenti par le président Bourguiba : la conscience de ce fait que la Tunisie n'est assez riche ni en hommes, ni en capitaux, ni en techniques, pour s'offrir le luxe ruineux de conflits idéologiques qui ne pourraient aboutir qu'à l'éradication d'une partie des énergies de la nation. Car c'est bien à cela que mène d'ordinaire la lutte des classes, lorsqu'elle est posée en principe de réalisation du socialisme : une « guerre d'extermination », où « l'une des deux classes opposées devra disparaître » (24 juin 1961). La jeune Tunisie indépendante est un organisme encore trop fragile pour que les forces vives puissent en être gaspillées en antagonismes stériles.

Envisagés sous cette perspective, les efforts du président Bourguiba en vue d'une coopération harmonieuse des classes ne sont pas forcément significatifs d'un goût du compromis ou de la temporisation. Ils apparaissent plutôt comme la seule politique possible découlant d'une nécessité clairement aperçue : la nécessité que créent la pénurie et l'urgence d'y parer. Quoi que l'on ait à apporter à la masse commune : la force de ses bras, ses terres, ses capitaux, ses compétences, il n'est personne qui ne puisse trouver sa place dans l'entreprise nationale de rénovation économique et sociale : « En Tunisie, il n'est pas question que telle classe domine telle autre ou l'exploite sous quelque forme que ce soit. Notre action tend à unir les différentes catégories sociales de la nation, à relever leur niveau et à les ouvrir au sens de leurs intérêts communs » (31 juillet 1965). Affirmation sous laquelle, encore une fois, il convient de voir la marque d'un réalisme empiriste plutôt qu'une option doctrinale.

En politique, cependant, on ne peut faire que, derrière toute attitude pratique, ne se profile sa signification idéologique. La négation de l'antagonisme des classes au profit de l'exaltation de leur solidarité ne peut manquer de retentir sur la description du rapport des classes entre elles, et jusque sur leur définition. On le vérifie, dans l'idéologie officielle tunisienne, à propos de la définition du prolétariat, particulièrement du prolétariat ouvrier. Là encore, nous dirons que les analyses du président Bourguiba sont inconciliables avec la position marxiste.

C'est, d'ailleurs, une réfutation de Marx, Engels, Bakounine « et d'autres » qu'entreprend le président Bourguiba dans un discours sans doute longuement médité, puisque le Chef du Parti socialiste tunisien s'y adressait aux militants de l'Union générale des travailleurs tunisiens (U.G.T.T.), dont il inaugurerait le X^e Congrès (31 juillet 1965). Rappelant ce qu'étaient les rapports entre capitalistes et ouvriers du XIX^e siècle, le président Bourguiba évoque la théorie de Marx qui fait du prolétariat « la seule catégorie humaine digne de vivre, capable de progresser, de créer la prospérité et le bien-être et de mettre fin à toutes les contradictions sociales ». « Théorie déconcertante », ajoute l'orateur, et propre à faire passer l'état social « d'un extrême à l'autre », puisque « elle prétendait substituer la dictature du prolétariat à la tyrannie des capitalistes ». Mais, alors que cette dictature du prolétariat apparaissait à Marx comme le moteur de l'instauration du socialisme, elle est stigmatisée par le président tunisien comme le fourrier de l'anarchie,

c'est-à-dire la négation de toute société politique. Le pouvoir du prolétariat, c'est la substitution d'une injustice à une autre.

Là encore, on sera tenté d'assimiler le leader tunisien à un porte-parole de la bourgeoisie; on parlera d'anti-ouvriérisme. Mais une fois de plus, il convient de nuancer son jugement, et de ne pas perdre de vue que l'attitude du président Bourguiba devient compréhensible moins par référence à un ensemble doctrinal qu'à la connaissance concrète de la réalité sociale tunisienne.

Or, il est bien vrai que, dans des pays tels que les Etats du Maghreb, où l'activité économique est à prépondérance agraire, où le développement industriel en est encore à ses débuts, avec des concentrations d'entreprises souvent inférieures à ce qu'elles étaient au XIX^e siècle en Europe, dans des pays où le chômage chronique peut affecter jusqu'à 50 % de la population active, la condition de l'ouvrier ne saurait être définie par comparaison avec celle de son homologue des pays capitalistes notablement industrialisés. Dans les sociétés que décrivait Marx, le scandale le plus criant était peut-être bien le cynisme de l'exploitation d'un prolétariat misérable; la frontière de l'aliénation était sans doute celle qui séparait le patron de l'ouvrier.

Dans un pays tel que la Tunisie, au contraire, l'injustice majeure est celle résultant d'un sous-développement qui affecte l'ensemble de la nation, et qui en contraint une bonne part au chômage. Dès lors, la différence fondamentale des conditions sociales n'est pas tant celle existant entre le patron et le salarié, qu'entre celui qui a un emploi stable, et celui qui n'en a pas. Quelque dure que soit sa besogne, et aussi mal payé qu'il soit, le salarié est du même côté de la barrière que son patron : le côté où le pain du lendemain est assuré.

La permanence de cette situation n'a pas manqué de développer, dans l'opinion publique, une image collective de l'ouvrier fort différente de celle que nous connaissons en Europe, et même contradictoire. Le chômeur Tunisien — ou Algérien — qui émigre en France et trouve de l'embauche dans une usine ou sur les quais d'un port, est désormais en mesure d'envoyer régulièrement des mandats grâce auxquels sa famille vivra honnêtement. Dans son village, il sera devenu un héros envié. Quant aux usines qui s'installent au Maghreb, elles ont tout intérêt à former un personnel spécialisé, et à lui distribuer des salaires relativement élevés. Dans tous les cas, l'ouvrier d'usine, loin d'être considéré comme un « exploité », apparaît bien plutôt, dans l'échelle du travail, comme un privilégié. Et l'on conçoit que la revendication, par voie syndicale, d'avantages financiers ou sociaux supplémentaires, puisse apparaître comme une exigence inopportune, contraire au bien de la nation, venant de la part d'hommes qui jouissent déjà de l'avantage fondamental : celui d'avoir du travail. Le président Bourguiba ne faisait donc qu'exprimer un sentiment populaire lorsque, mettant les travailleurs en garde contre ce que l'on pourrait appeler l'esprit de revendication extrême, il déclarait « qu'il ne (serait) pas concevable que l'on érige ceux qui travaillent en une sorte de classe privilégiée, en une *féodalité du travail* (2) jouissant d'avantages équivalents à ceux des ouvriers suisses

(2) Souligné par nous.

ou suédois, alors que le nombre des sans emploi atteint le demi-million et que les ventres creux se comptent par milliers » (29 janvier 1959). Sentiment souvent réaffirmé par la suite, et où il ne faut voir que l'expression d'un fait socio-économique : à savoir, que les ouvriers représentent dans la nation, pour de longues années encore, une catégorie pilote, et qu'il est plus urgent de faire accéder les autres catégories sociales au niveau de vie et à la sécurité enviables de la condition ouvrière, que d'accentuer les inégalités sociales par l'octroi d'avantages supplémentaires au seul bénéfice de la catégorie déjà la plus favorisée.

Un dernier point, et non des moindres, sépare le socialisme du président Bourguiba du marxisme orthodoxe, et même de socialistes français tels que Proudhon : la conception du capital et de sa fonction dans la vie économique. Nous avons déjà noté, au début de cette étude, que le processus d'accumulation du capital n'apparaissait pas, à l'homme d'Etat tunisien, comme le résultat illégitime d'une plus-value prise sur le travail ouvrier, mais comme le bénéfice de l'esprit d'épargne, et des « privations » consenties par un homme qui peine pour faire fructifier son bien.

A vrai dire, il ne s'agissait pas du même type de capital chez Proudhon ou Marx d'une part, et chez le président Bourguiba d'autre part. Les théoriciens du socialisme stigmatisaient le grand capital générateur des plus vastes *concentrations* industrielles. Le leader du peuple tunisien évoque ce que fût, dans sa jeunesse, son expérience sahélienne, ce qu'elle est encore pour l'immense majorité des propriétaires fonciers petits cultivateurs, des petits commerçants, des artisans. Le « grand capitaliste » est une espèce inconnue en Tunisie. L'accumulation du capital, que pourrait-ce donc être, sinon la patiente et souvent aléatoire mise en valeur d'une entreprise modeste, dont l'activité, la plupart du temps, ne déborde pas le cadre familial. Là encore, le président Bourguiba se montrait un profond connaisseur des sentiments populaires, lorsqu'il affirmait la légitimité de cette forme d'enrichissement, fondée sur le labeur des générations successives.

Mais l'opposition du président Bourguiba aux théories marxistes n'est pas moins nettement affirmée lorsqu'il aborde le rôle du capital proprement industriel. Disons, en un mot, qu'il refuse la thèse selon laquelle, dans le processus de production, le travail ouvrier serait seul créateur de richesse. En réalité, le travail n'est qu'un élément d'un ensemble beaucoup plus complexe, où l'investissement en capital a sa place indispensable au même titre que les tâches de gestion ou que les responsabilités techniques et directrices. « Il n'est pas vrai, comme le croyaient les théoriciens du syndicalisme révolutionnaire, Bakounine, Pelloutier et leurs disciples, que seul l'ouvrier crée la richesse, tandis que le chef d'entreprise n'est qu'un parasite qui vit de la sueur de l'ouvrier. C'est une conception qui ne résiste pas à l'analyse. Sans l'ingénieur, le directeur, l'administrateur et la machine (capital), l'ouvrier, réduit à la seule force de ses bras, ne peut pas faire grand chose » (31 juillet 1965). Et le maintien des structures capitalistes n'est pas contradictoire avec la réalisation d'une société socialiste, car ce n'est pas au stade de la production, mais à celui de la redistribution des richesses produites, qu'une société peut-être jugée : « Le vrai problème

social est un problème de répartition des produits résultant de ce travail collectif entre toutes les catégories sociales qui ont contribué à la production ». (31 juillet 1965).

Un socialisme qui récusé la nécessité de la lutte des classes, qui dénie toute mission révolutionnaire au prolétariat ouvrier, et qui croit pouvoir instaurer la justice sociale dans le cadre d'un capitalisme bourgeois — et même petit-bourgeois — tels sont les aspects du socialisme bourguibiste que l'on pourrait dire *négatifs* par référence au socialisme d'inspiration marxiste. Négatifs aussi, pourrions-nous dire en ce qu'ils fixent des limites à l'action révolutionnaire plus qu'ils n'inaugurent un nouvel ordre social ou ne définissent une stratégie politique.

Mais ces seules caractéristiques n'épuisent pas le contenu de l'œuvre de construction nationale que le chef de l'Etat a définie lui-même comme une marche vers le socialisme. Cette œuvre, elle est inscrite aussi dans un certain nombre d'options débouchant sur des mesures concrètes, et grâce auxquelles, à l'intérieur des limites qu'il s'est fixées le socialisme tunisien commence à trouver sa figure. Nous les mentionnerons brièvement.

La première de ces options est relative au droit de propriété privée des biens fonciers ou des moyens de production en général. Ce droit n'est pas remis en cause dans son principe, et l'Etat se porte garant de la conciliation possible entre la propriété bourgeoise et le socialisme. « Il ne s'agit pas de prendre aux uns pour donner aux autres », affirmait le président Bourguiba le 21 octobre 1964 devant la Commission d'organisation interne du parti destourien. Mais en même temps, ce droit de propriété se trouve soumis à l'obligation de mise en valeur pour le plus grand bien de la collectivité. S'adressant aux agriculteurs, le chef de l'Etat, leur disait sans ambages dès 1958 : « Aucun propriétaire ne peut se prévaloir de son droit de propriété pour laisser une terre inculte. L'Etat ne peut y consentir. Nul n'a le droit de condamner une terre à la stérilité ». (30 octobre 1958). L'Etat se réserve donc le droit de reprendre les bien insuffisamment exploités, et d'en assurer la redistribution ou la gestion. On trouve là le fondement de la réforme agraire, progressivement mise en place. Juridiquement, on peut dire que le droit de propriété, sans être aboli, est tempéré par le principe de la soumission, de tout intérêt privé à l'intérêt public.

Soumission, également, de l'initiative privée à une planification inspirée par l'Etat, telle est la deuxième option, qui vise directement la mise en ordre du développement économique. Conscient de la nécessité où se trouvent les pays sous-développés de brûler les étapes, et de se libérer des modèles de développement proposés par le capitalisme traditionnel, le président Bourguiba est d'ordinaire, assez sévère pour le libéralisme économique, qu'il estime périmé : la bataille économique « ne saurait être gagnée si les vieilles structures libérales devaient être maintenues, c'est-à-dire si le régime économique demeurerait fondé sur la libre entreprise qui laisse libre cours à l'individualisme et ne reconnaît d'autre aiguillon au travail que la recherche du profit » (19 octobre 1964). Modérant ici quelque peu son optimisme quant aux possibilités de conversion civique des individus, le leader tunisien admet que « les hommes, livrés à eux-mêmes, sont égoïstes,

(qu') ils ont tendance à consommer en plaisir tous leurs revenus : (19 octobre 1964). Au surplus, les initiatives privées si méritoires qu'elles soient, demeurent toujours « quelque peu anarchiques ». Le gouvernement a donc opté franchement pour l'action collective, « seule efficace ». « Individuels, les efforts ne sont que disparates. Divergents, ils risquent de se neutraliser et même de devenir néfastes. Au contraire, l'effort collectif, harmonieusement orchestré, est aussi efficace qu'une opération d'ensemble déclenchée par une armée » (24 juin 1961).

La troisième option concerne l'association des travailleurs à la gestion des entreprises et la participation du peuple dans son ensemble à l'élaboration du plan. Option qui, on le voit, pourrait devenir le moteur essentiel de la réalisation d'une société socialiste. Il semble cependant que la politique tunisienne ne se soit jusqu'ici engagée que très prudemment dans cette direction. Qu'il faille invoquer là des résistances de la part de diverses couches de la population ou des réticences venant des organes de direction eux-mêmes, le fait est que l'on ne rencontre, sur cette voie, que quelques vœux exprimés par le chef de l'Etat avec beaucoup de modération. En 1959, dans une allocution publique, le président Bourguiba, notant que « l'enthousiasme des travailleurs n'est possible que dans la mesure où il est assuré que le surcroît de production, fruit de son labeur, est appelé à améliorer la condition de tous », affirme qu'il ne voit « pas d'objection à associer les ouvriers au contrôle des grandes entreprises ». Il invite donc les industriels à accepter la constitution de comités d'entreprises, et souligne que « les expériences de ce genre, réalisées en Europe, ont été souvent profitables au patronat » (29 janvier 1959). Deux ans plus tard, c'est pour l'élaboration du plan que le président souhaite la participation populaire, celle des « gens simples ». Il cite en exemple les réunions d'information tenues un peu partout, et où « on leur explique la portée du projet, on suscite leurs réflexions, on requiert leur avis. Si des opinions valables sont émises, on en prend note » (18 novembre 1961). Plus récemment enfin, relevant l'injustice des statuts juridiques de l'entreprise qui permettent à l'entrepreneur « d'encaisser la totalité du profit », il accepte que l'on puisse « imaginer, par exemple, que le propriétaire ne soit plus l'entrepreneur qui assume les responsabilités et les risques de l'entreprise, mais les ouvriers eux-mêmes qui, dans ce cas, prendraient à leur charge les salaires et les rémunérations du capital » Ce n'est là, ajoute le président que l'une « des solutions multiples au problème social », qui consiste toujours à répartir les fruits du travail « d'une façon qui se rapproche le plus possible de l'équité sans que soit lésé l'ouvrier, le cadre technique ou le propriétaire du capital, car la collaboration de tous ces éléments est indispensable... » (31 juillet 1965).

« ...D'une façon qui se rapproche le plus possible de l'équité » : la formule, dans son empirisme mesuré, éloigné de toute certitude doctrinaire comme de toute remise en question radicale, est bien à l'image du socialisme tunisien dans son ensemble.

Ce socialisme, qu'est-il donc, en fin de compte ? Nous proposerions de le définir comme un réformisme pragmatiste, à visée économique mais à fondement éthique, et où les objectifs politiques sont, à chaque moment,

le résultat d'un compromis entre des exigences de principe permanentes et l'appréciation réaliste des possibilités concrètes d'action. Modération, tel est le maître-mot de ce socialisme. Modéré dans ses buts, il ne requiert pas le bouleversement des bases juridiques de la propriété bourgeoise, ni des structures économiques et sociales qui l'accompagnent. Modéré dans ses méthodes, il refuse toute dictature d'une classe et toute exclusion d'une catégorie sociale hors des efforts de la communauté nationale; il ne veut voir, enfin, dans l'autoritarisme, que le dernier recours de la puissance de l'Etat, lorsque toutes les ressources de la persuasion ont été épuisées.

Le président Bourguiba parle volontiers du socialisme comme de la mise en œuvre d'une *solidarité*. Il faut voir là bien plus que la référence à une notion souvent formelle. Cette idée de solidarité apparaît, en l'occurrence, comme la charnière qui relie les principes éthiques du combat bourguibiste à ses aboutissements économiques. Elle fait le lien entre une conception du socialisme comme « révolution psychologique », « révolution continue... dans les esprits et dans les cœurs » et le socialisme comme « voie la plus sûre vers le développement » — ce qu'il tend à devenir avant tout sous la pression des nécessités économiques. Elle fait aussi le lien — et ce n'est pas là le moins important dans les pays maghrébins — entre le présent et le passé, s'il est vrai que les vertus altruistes que la construction du socialisme exige des citoyens ne soient autres que les vertus même de l'Islam : le président Bourguiba le croit en tout cas, au point de qualifier les compagnons du prophète de « socialistes avant la lettre » (24 juin 1961).

La voie tunisienne vers le socialisme, très éloignée dans des socialismes révolutionnaires et catastrophiques d'inspiration marxiste, plus proche d'un travaillisme ou d'un progressisme qui n'excluent pas le paternalisme, et où l'esprit de conciliation l'emporte sur celui d'exclusion, est la traduction, sous l'angle des changements politiques, de la société qui les produit. Société à prédominance rurale, faiblement industrialisée, mais comportant un assez notable développement des classes moyennes, commerçantes et libérales en particulier. Société à l'intelligentsia remarquable. Société où la prise de conscience nationaliste et la lutte pour l'indépendance ont été le fait tout autant de cette intelligentsia et de ces classes moyennes, que des couches populaires. Société, au surplus où la décolonisation s'est faite de façon relativement peu meurtrière, et qui a eu la chance, sur ce point, d'échapper au long drame vécu par sa voisine. Société pacifique, par nature ou par longue habitude du contact interculturel et interethnique. Ce sont ces caractères qui rendent compte de ce que nous avons appelé la modération du socialisme tunisien. Le socialisme de l'Algérie indépendante s'en distingue, nous allons le voir, par une série de contrastes relatifs eux aussi à la différenciation des sociétés.

*
**

Un pays plus vaste, plus peuplé, avec un potentiel économique plus riche. Une implantation française plus ancienne et pénétrant plus profondément au cœur de la vie algérienne, en raison du nombre élevé de colons. Une urbanisation et une industrialisation plus poussées, et un prolétariat plus

nombreux, ayant souvent fait en métropole l'expérience des plus bas échelons de la condition ouvrière. Une répartition différente des classes sociales, avec un moindre développement de la bourgeoisie, des commerçants et des gros propriétaires (3). Une minorité de cadres politiques, d'origine souvent populaire, formée auprès d'organisations syndicales ou politiques françaises. Par-dessus tout, l'indépendance acquise au terme d'une guerre longue, cruelle, parfois atroce, laissant le pays ruiné, meurtri, bouleversé dans son économie et démantelé dans ses structures administratives. Telles sont, comparées à celles de la Tunisie, les principales caractéristiques sociales de l'Algérie à sa naissance.

Ce nouvel Etat, quelle est son idéologie ? Quels sont les grands thèmes révolutionnaires proposés au peuple algérien par ses organes dirigeants ?

Nous les trouvons exposés dans deux documents fondamentaux : le programme du F.L.N. dit « programme de Tripoli », adopté par le C.N.R.A. en juin 1962 (4), et la « charte d'Alger », qui réunit l'ensemble des textes adoptés par le premier congrès du Parti du F.L.N., du 16 au 21 avril 1964 (5). On y ajoutera les nombreux discours prononcés, entre 1962 et 1965, par l'ex-président Ben Bella, et qui sont la glose des textes précédents, *ad usum populi*. Ce sont ces documents que nous analysons.

*
**

On peut voir un effet de la dure expérience de la guerre dans le lien très tôt établi entre l'indépendance et la révolution. La conscience que l'indépendance, loin d'être un but en soi, n'est que le point de départ de la construction politico-sociale, nous la trouvons exprimée de façon particulièrement nette. Le F.L.N. reconnaît d'ailleurs n'avoir pris conscience que progressivement de tout ce que la guerre « aurait comme implications et développements de natures diverses dans la conscience populaire et la société algérienne en général » (Programme de Tripoli, p. 689); il reconnaît avoir d'abord ignoré « les potentialités révolutionnaires » du peuple, et en particulier des paysans (*ibid.*). Mais, cette connaissance enfin acquise, il affirme que « la contre-partie inévitable de l'oppression colonialiste totalitaire ainsi affrontée ne peut être que la remise en question immédiate et automatique de toute la société opprimée » (*Ibid.*). En d'autres termes, l'indépendance débouche sur une révolution économique et sociale, qui affecte l'ensemble de la société, et dont les développements sont en partie imprévisibles. C'est une « remise en question spontanée », qui « se complète... par la recherche et la découverte de nouvelles structures, de nouveaux modes de penser et d'agir, en un mot d'un processus de transformation incessante qui constitue le courant même de la Révolution » (Prog. Tripoli, p. 689). D'intention, cette révolution se présente comme radicale; elle exclut les solutions du genre « 3^e force », proposées par les nationalistes modérés attachés à l'indépendance mais hostiles à toute action conséquente sur le plan révolu-

(3) Nous n'envisageons ici que la population algérienne musulmane.

(4) On en trouvera le texte dans *l'Annuaire de l'Afrique du Nord*, I, 1962, pp. 683-704.

(5) Editée par la Commission Centrale d'Orientation du F. L. N. (s. d.).

tionnaire » (ibid., p. 688); elle dénonce les survivances de « l'esprit petit-bourgeois » (p. 690).

Ici apparaît, déjà, une des plus grandes différences de la doctrine révolutionnaire algérienne avec la politique bourguibiste. Alors que le socialisme tunisien faisait leur place à la bourgeoisie et au capitalisme, et même dans une certaine mesure s'appuyait sur eux, la révolution algérienne se veut exclusivement populaire, prolétarienne. Analysant le « contenu social » du mouvement de la libération nationale, le Programme de Tripoli cite, au nombre des artisans de la révolution, « d'abord le peuple pris dans son ensemble et notamment ses couches les plus opprimées : les paysans pauvres..., le prolétariat... et le sous-prolétariat pléthorique des villes... constitués en majeure partie par des paysans expropriés et déclassés ». Viennent ensuite les artisans, petits et moyens employés, fonctionnaires, petits commerçants... La classe bourgeoise, ainsi que celle des gros propriétaires fonciers et des « notables de l'administration coloniale » sont également mentionnées, mais comme ayant « participé au mouvement d'une façon épisodique, soit par conviction patriotique, soit par opportunisme ». Il apparaît, en fin de compte, « que ce sont les paysans et les travailleurs en général qui ont été la base active du mouvement et lui ont donné son caractère essentiellement populaire » (p. 693). Ben Bella répètera souvent que la révolution algérienne est « la révolution des ventres creux », « des pauvres, des deshérités, des veuves, des fidaynes et des cireurs ».

« Révolution qui a échappé à l'initiative de la bourgeoisie dans son déroulement », et qui, dans son résultat, se veut délibérément anti-bourgeoise. Le programme de Tripoli soulignait qu'« à aucun prix l'Etat ne doit contribuer à créer, comme cela s'est fait dans certains pays, une base industrielle au profit de la bourgeoisie locale dont il se doit de limiter le développement par des mesures appropriées » (p. 701). Ben Bella, de façon plus brutale, assure qu'« il n'y a pas de place dans ce pays pour la bourgeoisie, pour ces 4 à 5 % d'hommes qui ont trouvé le moyen d'amasser des fortunes » (21 avril 1963).

*
**

Ce jacobinisme, lorsque l'on passe des principes doctrinaux aux règles de l'action politique, et en particulier à la détermination des réformes économiques et sociales, ne peut manquer de se traduire par un rejet, beaucoup plus entier qu'en Tunisie, des structures héritées de la période coloniale. C'est ainsi que l'option pour un dirigisme planificateur s'accompagne de la condamnation des « pays nouvellement indépendants » où « le recours aux méthodes du libéralisme classique ne peut admettre une transformation réelle de la société », et où « la bourgeoisie locale se substitue progressivement à l'étranger » tandis que « le peuple, quant à lui, demeure dans la misère et l'ignorance » (Programme de Tripoli, p. 698). La coopération harmonieuse des classes, la conciliation des intérêts, la persuasion des individus ne semblent guère possibles : « Nous voulons créer une Société nouvelle », dit Ben Bella en célébrant la Journée de l'Arbre, « et nous savons que pour créer cette Société, il faut détruire de fond en comble un cadre qui n'est

plus valable... Et nous savons aussi qu'il est vain de demander, de revendiquer que ceux qui ont intérêt à maintenir ce cadre veuillent bien eux-mêmes le briser. Nous savons pertinemment que pour que ce cadre soit brisé, il faut que nous-mêmes nous le brisions de nos propres mains » (8 décembre 1963).

« Nous-mêmes, c'est-à-dire « les fellahs, les femmes, les jeunes ouvriers » : c'est toujours sur les couches économiquement et socialement les plus défavorisées que le gouvernement algérien entend appuyer son action. L'appel à la caution populaire est, évidemment, nuancé selon les classes : certaines ont besoin d'être rassurées; contre d'autres, il est tiré un coup de semonce, en vue de stopper une action revendicative jugée hors de propos.

C'est ainsi qu'il convient de rassurer la classe des petits propriétaires, agriculteurs ou commerçants que les manifestes anti-bourgeois ont pu affoler, les incitant à la liquidation hâtive de leur entreprise, pour le plus grand dommage de l'activité économique. A cette catégorie, il est souvent dit, tant dans les discours de Ben Bella que dans la Charte d'Alger, que la reconstruction socialiste respecte la petite propriété normalement mise en valeur, et que seuls les exploiters et les spéculateurs sont visés : « Je déclare solennellement encore une fois que nos mesures révolutionnaires ne visent que les grandes fortunes mal acquises, les spéculateurs qui s'accaparent des biens du peuple ». « Nous laisserons les petits commerces à leurs exploitants ainsi que les terres de 10, 20 et 30 hectares entre les mains de familles algériennes. Nous nous attaquerons uniquement aux gros terriens (Ben Bella, le 16 avril et 1^{er} octobre 1963). « Le pouvoir révolutionnaire ne peut se permettre aucune pause dans la lutte contre la propriété privée exploiteuse », mais « la petite propriété privée non exploiteuse doit être respectée » (Charte d'Alger, Fondements Idéologiques, points 21 et 23).

C'est ainsi que la femme est invitée à se faire l'auxiliaire active du régime qui crée les conditions de la libération. Le Programme de Tripoli rappelait « la participation de la femme algérienne à la lutte de libération » et insistait sur le désir du F.L.N. de « l'associer d'une manière pleine et entière à la gestion des affaires publiques et au développement du pays » (p. 702). Ben Bella reprend souvent ce même thème, en affirmant l'accord entre l'exigence d'émancipation de la femme et les principes de l'Islam : « Libérer vos femmes pour qu'elles prennent leurs responsabilités », telle est l'exhortation qu'il lance aux maris algériens, à l'occasion de la fête du 1^{er} mai 1963; « en laissant les femmes prisonnières, c'est la moitié de notre peuple, de notre pays qui est paralysé. Ne croyez pas que le voile les protège. C'est la Révolution qui les protégera ! ».

C'est ainsi, enfin, qu'un frein est mis à l'action syndicale ouvrière lorsqu'elle ne débouche que sur des revendications de salaires et sur des grèves. Ben Bella dénonce cette « maladie que connaissent certains mouvements en Afrique et (qui) a nom ouvriérisme » : « le mouvement syndical, qui s'est joint à la lutte nationale dans sa phase de libération générale contre l'impérialisme et le colonialisme, doit se situer autrement dans la phase d'édification qui suit l'indépendance... Les ouvriers ne doivent pas continuer à reven-

diquer dans les mêmes perspectives car ils risqueraient de devenir une caste privilégiée de citoyens » (17 janvier et 18 novembre 1963). On reconnaît ici une attitude déjà rencontrée — et pour des raisons semblables — lors de l'analyse du socialisme tunisien : dans un pays à prédominance rurale, et où un fort sous-emploi demeure chronique, l'ouvrier des villes apparaît, dans la hiérarchie du travail, beaucoup plus comme un privilégié que comme un prolétaire. Ses revendications ne sauraient donc être considérées comme prioritaires. Ben Bella rappelle que « le fellah n'a que 20 000 francs de revenu annuel » (17 janvier 1963). La Charte d'Alger relève une contradiction dans le fait que si « la résistance nationale au colonialisme et à l'impérialisme a trouvé son appui essentiellement dans les montagnes », « les avantages de l'indépendance se sont d'abord manifestés dans les villes et dans les plaines ». Malgré tout, elle veut voir la solution de cette contradiction, non dans la dénonciation stérile des déséquilibres économiques entre les différentes couches populaires, mais dans un effort pour « unir la paysannerie pauvre aux ouvriers des villes et des campagnes » (Fondements idéologiques, point 5).

Il n'en reste pas moins qu'il y a, dans l'idéologie de la révolution algérienne, un privilège incontestable du paysan sur le citoyen. Sur le plan des objectifs économiques, cela se traduit par l'importance attribuée à la réforme agraire. « Tâche prioritaire », disait déjà le Programme de Tripoli, qui en définissait les principes « autour du mot d'ordre : la terre à ceux qui la travaillent ». Parmi ces principes, notons la limitation de la propriété, l'expropriation des superficies dépassant l'optimum fixé; la cession gratuite de terres récupérées, l'organisation de coopératives de production, la création de fermes d'Etat autogérées, l'interdiction de vente ou de location de terres, afin d'éviter la reconstitution de grands domaines (p. 699). Ben Bella, lorsqu'il parle de cette réforme agraire, qu'il présente toujours comme « l'option fondamentale » de la révolution algérienne, la rattache étroitement à la lutte du fellah « qui a le premier répondu à la Révolution » (5 juillet 1963), et à l'égard de qui la redistribution des terres apparaît comme le juste tribut du guerrier : « c'est grâce au fellah, au paysan, que nous avons acquis notre indépendance. Il était de notre devoir de donner cette terre à ceux qui la travaillent » (ibid.). Par ailleurs, l'ex-président de la République algérienne ne cache pas son intention d'étendre les mesures de récupération agraire non seulement aux terres des colons français, mais aussi aux « grands domaines qui appartiennent à des Algériens » (10 novembre 1962); par quoi il semble qu'il faille entendre les domaines de plus de cinquante hectares (4 avril 1963). Nous soulignerons la différence de cette réforme et de son homologue tunisienne : celle-ci modérée et très progressive, celle-là urgente et systématique. Deux styles politiques, deux itinéraires qui ne semblent se recouper que par incident.

*
**

L'autre « option fondamentale », intéressant cette fois le développement industriel tout autant que le remembrement agraire, concerne la participation des travailleurs à la gestion des entreprises, plus communément appelée

autogestion. Le principe de la participation des travailleurs à la gestion de l'économie est énoncé, tout d'abord, dans le Programme de Tripoli, où il apparaît lié à la planification : la raison d'être de cette participation est de permettre « le contrôle et l'exécution du plan et son adaptation progressive aux possibilités existantes » (p. 699). Ainsi l'intervention des travailleurs dans la gestion des entreprises semble devoir jouer, dans une économie dirigiste, une fonction régulatrice; elle est comme l'antidote de la technocratie, dont l'élaboration d'un Plan, si rien ne vient l'équilibrer, porte toujours le danger. — Notons, d'ailleurs, que technocratie et bureaucratie seront à diverses reprises dénoncées, comme contraires aux aspirations humaines du socialisme : par Ben Bella : « Nous nous méfions comme la peste de cette sacro-sainte technicité, qui ne veut ni plus ni moins que tordre le cou à la révolution socialiste » (8 décembre 1963), et dans la Charte d'Alger « La société capitaliste MODERNE surajoute à l'expropriation des travailleurs une structure bureaucratique » (Du capitalisme au socialisme, point 8).

A cette participation des travailleurs, Ben Bella consacrait, le 29 mars 1963, un important discours, dans lequel il annonçait au peuple algérien la promulgation du décret « portant organisation et gestion des entreprises industrielles, minières et artisanales, ainsi que des exploitations agricoles vacantes ». Ce décret était présenté comme une étape importante de la construction socialiste, l'autogestion signifiant pour les travailleurs, qu'ils devenaient « maîtres de leur destin ». Cependant, il n'est pas inutile de noter que la justification des motifs du nouveau décret témoigne d'une sensible évolution, par rapport au Programme de Tripoli. Dans celui-ci la gestion des entreprises par les travailleurs était un élément de l'organisation *théorique* générale d'une économie d'Etat planifiée : par sa fonction de contre-poids de la technocratie, elle garantissait l'adhésion libre des travailleurs aux objectifs du plan. Ben Bella, pour sa part, justifie l'instauration de l'autogestion à partir d'une *nécessité de fait* : l'existence des « Biens vacants » — autrement dit les entreprises industrielles ou agricoles abandonnées par leurs propriétaires français — qui, volens nolens, contraignent les employés de ces entreprises, marins de navires sans pilotes, à continuer de les « faire marcher », sous peine d'être réduits au chômage. La fonction de contre-poids du Plan apparaît désormais très réduite : sans doute, ce sont les travailleurs qui, par leurs comités de gestion et dans leurs assemblées générales, « décideront du plan de développement de l'entreprise », mais cela « dans le cadre du plan national ». Il semble donc que la planification doive être élaborée à deux niveaux; l'un, national et politique, l'autre local et gestionnaire; c'est à ce second niveau seulement, le plus réduit, qu'il est fait appel, semble-t-il, à l'intervention des travailleurs. Quant à la direction de l'entreprise, elle est confiée à une personnalité « sélectionnée sur le plan moral et professionnel » et nommée par l'Etat, encore que sa nomination soit soumise à l'agrément des travailleurs (sous forme non précisée). Le rôle de ce directeur ne paraît pas être seulement d'assumer les responsabilités de la marche de l'entreprise, mais aussi d'être, dans l'entreprise, le commissaire de l'Etat : il devra « représenter la collectivité nationale... et... sauvegarder ses intérêts ».

Quelques semaines plus tard, le 15 mai 1963, l'homme d'Etat algérien traitait encore du problème de l'autogestion dans une allocution prononcée à

l'occasion de la « réorganisation démocratique des organismes de l'autogestion ». Il y réaffirmait la subordination de la gestion locale aux exigences de la planification nationale : « L'autogestion ne signifie pas pour nous une gestion complètement décentralisée de l'économie... Les entreprises et exploitations d'autogestion agissent dans le cadre général du plan économique du pays... Nous faisons pleinement confiance à nos travailleurs... pour qu'ils s'acquittent scrupuleusement de leurs devoirs envers la nation toute entière... ».

Quant à la Charte d'Alger, elle fait de l'autogestion « le principe même » de la société socialiste; elle y voit « la fin de l'exploitation, la compréhension par chaque travailleur de son activité » et « le contraire même du salariat » (Du capitalisme au socialisme, point 37). Ces déclarations d'ordre général, et quelques autres semblables, ne sont pas accompagnées d'un exposé détaillé du fonctionnement de l'autogestion, tant dans le cadre de l'entreprise que dans les relations de l'entreprise avec l'Etat.

On voit donc, en fin de compte, que cette question de l'autogestion est à la fois une des plus importantes pour l'orientation de la révolution algérienne, et une des plus mal définies. De l'autogestion peut sortir le meilleur si elle est l'instrument d'une participation démocratique réelle de la population active à l'activité du pays; ou le pire, si elle n'est que l'alibi, au nom du socialisme, d'un totalitarisme deshumanisé. Née dans le désarroi économique issu du départ des Français, élaborée à travers bien des convulsions politiques, il est encore trop tôt, sans doute, pour dire ce que produira l'autogestion. On peut être sûr, en tout cas, que c'est à travers elle que se dessine la figure de la nouvelle société algérienne.

*
**

On a souvent évoqué, à propos de la révolution algérienne, son arabisme et « son islamisme ». De fait, les déclarations reliant la lutte pour l'indépendance, puis la construction du socialisme, à une tradition arabo-musulmane n'ont guère manqué de la part des dirigeants algériens, surtout sous le gouvernement de Ben Bella. Nous pensons cependant qu'il s'agit là d'un aspect des changements sociaux de l'Algérie moins important que ne laisserait croire son expression verbale. En fait, il importe d'abord de bien distinguer deux notions souvent confondues; l'arabisme et l'islamisme. Lorsque la révolution algérienne se dit arabe, il s'agit d'une réaction, d'ordre culturel — linguistique par exemple — contre l'emprise de la culture française, ou, plus généralement, occidentale. Invoquer leur appartenance à la civilisation et à l'ethnie arabe, c'est, de la part des Algériens, chercher à donner un contenu — parmi d'autres — à un nationalisme encore trop neuf pour que, en face de tout ce que la présence culturelle de la France conserve encore d'écrasant jusque dans la quotidienneté, l'Algérie puisse se poser comme autonome autrement qu'en s'opposant. Lorsqu'elle se dit musulmane, la révolution algérienne va au devant d'objections qui pourraient lui être faites, au nom d'un traditionalisme religieux rigoriste, de contradictions rédhibitoires entre le socialisme et l'Islam. L'« islamisme » consiste alors à

montrer qu'un certain sens de l'équité, de la solidarité, de la justice sociale, est commun à l'enseignement du Prophète et à la conviction socialiste; à un degré plus subtil de l'argumentation, on soutient que la révolution n'est pas autre chose que la voie moderne pour la réalisation des fins de la religion. Nous avons vu que le président Bourguiba entreprenait parfois ce genre de démonstration. On le trouve aussi dans les textes algériens (cf. p. ex. : Programme de Tripoli, p. 704; Ben Bella, 1^{er} et 10 novembre 1962, 1^{er} mai 1963, 12 août 1963, etc; Charte d'Alger, Fondements Idéologiques, point 1), et la démonstration y est développée en général avec davantage d'application et moins de brio. — Si nous nous refusons à nous avancer très avant dans l'étude des relations entre le socialisme algérien et ses professions de foi arabo-musulmanes, c'est parce que nous ne pensons pas qu'un phénomène de l'envergure de la révolution algérienne, autrement dit la reconstruction totale d'une société et d'un Etat en fonction d'exigences *politiques* et de nécessités économiques, puisse, de façon permanente et définitive, trouver son sens dans la référence à une *idéologie* traditionnelle d'essence principalement religieuse, et qui, quoi qu'on en sait, ne présente que peu de rapports directs avec les dynamismes de l'activité sociale dans son ensemble. En d'autres termes, nous pensons que le socialisme algérien, lorsqu'on pourra en faire le bilan avec le recul d'un nombre suffisant d'années, ne sera pas défini par ce que la tradition arabo-musulmane en aura fait; mais qu'au contraire, l'Islam et la culture arabe en Algérie seront ce que l'organisation socialiste en auront fait. Que l'Islam contribue à donner à la révolution algérienne sa coloration particulière, cela ne fait pas de doute. Mais, sur le plan de la méthode, vouloir juger de la société algérienne nouvelle à *travers* le prisme de l'Islam nous paraîtrait aussi décevant que de prétendre expliquer l'Union Soviétique par la religion orthodoxe.

*

**

En revanche, il est un côté important de la révolution algérienne que nous voulons rappeler en terminant : la vocation que l'on pourrait appeler missionnaire de cette révolution à l'égard des pays africains non encore indépendants. « Il n'y a pas de lutte isolée », déclarait Ben Bella; et l'on sait les efforts déployés par l'ex-président pour faire d'Alger la capitale diplomatique et le foyer des mouvements révolutionnaires afro-asiatiques. Lors de la conférence d'Addis-Abéba en mai 1963, où il avait voulu que son pays apparaisse non comme une nation épuisée pansant ses blessures, mais comme un appui actif pour les nationalismes en lutte, il avait développé l'idée d'une « unité africaine » qui évidemment demeure, les choses étant ce qu'elles sont encore moins réaliste que l'unité maghrébine. Mais, en lançant de telles idées, fût-ce de façon chimérique, Ben Bella ne faisait que reprendre un objectif très précisément exprimé dans le Programme de Tripoli, qui se terminait pas une promesse d'« appui aux mouvements de libération » et un appel à la lutte pour la coopération internationale « en vue de la mobilisation permanente des masses contre l'impérialisme ». Une « aide pleine et entière aux peuples qui mènent une lutte conséquente pour la libération de leurs pays » était donc, d'ores et déjà, inscrite au nombre des objectifs fondamen-

taux de l'Algérie indépendante. Quel sera le poids réel — psychologique ou matériel — de cette aide proposée aux pays encore colonisés ? Il ne nous appartient pas de le présumer. Mais ne nous y trompons pas : dans cet expansionnisme quasi naturel de la force révolutionnaire, dans ce sentiment d'avoir à libérer après s'être libéré, il faut voir un des caractères permanents des révolutions que l'histoire s'accorde à considérer comme authentique : 1789, 1848, 1917, la Chine et Cuba. Car c'est un fait que, dans la mesure où elle cherche la légitimation dans la certitude d'apporter un ordre plus rationnel et plus équitable que l'ordre antécédent, toute révolution tend vers un messianisme universaliste et cela autant que ses moyens d'action le lui permettent. L'Algérie nouvelle n'échappe pas à cette règle; elle est, dirons-nous, sur ce point dans la grande tradition révolutionnaire.

*
**

Comparée à la voie tunisienne vers le socialisme, la dure route algérienne apparaît, incontestablement, beaucoup plus caillouteuse, raboteuse, inconfortable. Qu'il s'agisse du style, des méthodes, des principes de l'action politique, de l'un à l'autre pays, tout paraît contraste : ici l'appel au peuple, et l'austérité intransigeante des défricheurs; là-bas, l'héritage de vertus bourgeoises éprouvées. D'un côté l'urgence, la remise en question radicale, les ponts coupés; de l'autre la patience, la voie moyenne, la conciliation; la doctrine et l'empirisme; le prophétisme et la plaidoirie. En fait, nous assistons en Tunisie et en Algérie, à deux expériences de développement économique et de réorganisation sociale fort différentes l'une de l'autre par leur rythme comme par l'étendue de leurs objectifs. Le terme de socialisme, dont elles se réclament toutes les deux, ne renvoie ni à un passé doctrinal, ni à un système parfaitement défini. Il ne signifie peut-être rien de plus que l'affirmation commune d'une préférence pour l'action collective sur l'initiative individuelle, pour la planification sur le libéralisme, ainsi que la recherche d'une justice sociale plus grande par l'adoption de systèmes de production et de distribution marquant une rupture nette avec les structures et les institutions héritées de la période de colonisation.

Ces différences constatées, il serait vain, pensons-nous, de prétendre opposer les deux expériences dans un jugement de valeur. Car chacune correspond assez bien à la société dont elle est l'expression ainsi qu'aux processus de la décolonisation, aussi différente que les deux pays sont proches. La bourgeoisie continue de jouer en Tunisie le rôle qui fut le sien pendant les vingt ou trente années de luttes souterraines pour l'indépendance. Le peuple algérien, ou les hommes qui en sont l'émanation, occupe la place qu'il a conquise avec éclat pendant la guerre. Sans doute faudra-t-il attendre que, dans l'un et l'autre pays, les séquelles de la décolonisation soient totalement liquidées, pour que les classes s'y retrouvent enfin face à face avec elles-mêmes, et que les vrais problèmes puissent y être correctement posés.

R. DUCHAC.